

ELECTIONS LEGISLATIVES 2024

Quantités maximales de circulaires et bulletins de vote admis à remboursement (articles L 52-3, R 27 à R 39 et R 103 du code électoral)

Le remboursement s'effectue sous réserve de l'obtention d'au moins 5 % des suffrages exprimés
et de la présentation d'un dossier complet

RAPPELS IMPORTANTS :

Les circulaires et les bulletins de vote doivent respecter les dispositions des articles L52-3, R 27 à R 39 et R 103 du code électoral, notamment en termes de dimension (bulletins de vote 105 mm x 148 mm sur format paysage - circulaires 210 mm x 297 mm), de grammage (70 à 80 g au mètre carré) et de qualité écologique de papier (voir article R39 : papier contenant au moins 50 % de fibres recyclées et/ou bénéficiant d'une certification internationale de gestion durable des forêts)

	Quantités remboursables par tour de scrutin	
	Nbre de circulaires	Nbre de bulletins de vote
CIRCONSCRIPTION 1	90 913	181 826
CIRCONSCRIPTION 2	92 736	185 471
CIRCONSCRIPTION 3	85 435	170 870
CIRCONSCRIPTION 4	73 867	147 734
CIRCONSCRIPTION 5	82 820	165 640
CIRCONSCRIPTION 6	87 514	175 028
CIRCONSCRIPTION 7	75 878	151 756
CIRCONSCRIPTION 8	113 925	227 850
CIRCONSCRIPTION 9	111 276	222 552
CIRCONSCRIPTION 10	121 565	243 131
CIRCONSCRIPTION 11	102 884	205 768
CIRCONSCRIPTION 12	104 688	209 376
CIRCONSCRIPTION 13	104 267	208 534
CIRCONSCRIPTION 14	109 913	219 826
CIRCONSCRIPTION 15	121 645	243 289
CIRCONSCRIPTION 16	100 524	201 047

TRES IMPORTANT

Pour être pris en charge par la commission de propagande, les documents doivent OBLIGATOIREMENT respecter les contraintes de livraisons :

Livraison sur palettes obligatoire. Au minimum 3 palettes :

Pour les bulletins : livraison sur 2 palettes séparées :

- 1 palette pour le colisage, à destination des bureaux de vote des mairies. La palette devra être numérotée et étiquetée spécifiquement avec le modèle d'étiquette fourni
- 1 palette pour la mise sous plis, à destination des enveloppes postales pour les électeurs. La palette devra être numérotée et étiquetée spécifiquement avec le modèle d'étiquette fourni

Pour les circulaires : livraison sur palette(s) numérotée(s). Chaque palette devra être numérotée et étiquetée spécifiquement avec le modèle d'étiquette fourni